

PROCES VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 29 MAI 2018

L'an deux mille dix-huit, le vingt-neuf mai, à vingt heures. Le Conseil municipal dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, sous la présidence de Monsieur LESPADÉ, Maire.

PRÉSENTS

M. LESPADÉ, Mme NOGARO, Mme DUFAU, M. DUBERT, Mme DUPRE, M. HERVELIN, M. GONZALES, M. LAPEBIE, Mme BAULON, Mme DESTOUESSE, Mme CORRIHONS, Mme MOUNIER, M. SALLABERRY, Mme PICAT, M. COUTIER, M. GARANS, Mme SAINT-AUBIN, M. DUBUS, M. SAUBIETTE, Mme PERIMONY-BENASSY, Mme MONTAUCET, M. AJA, Mme FAURE

ABSENTS EXCUSÉS REPRÉSENTÉS

M. PERRET	procuration à	M. LESPADÉ
Mme BIRLES	procuration à	Mme DUPRE
M. LECERF	procuration à	M. HERVELIN
M. LAURENT	procuration à	M. GONZALES
Mme CAMBRONERO	procuration à	Mme DESTOUESSE
Mme BISBAU	procuration à	M. LAPEBIE

ABSENT EXCUSÉ:

M. ROBLES

ABSENTS :

M. POULAERT, Mme DELAVENNE, M. CLAVERIE

SECRÉTAIRE DE SEANCE : Mme NOGARO

Nombre de Conseillers en exercice : 33

Nombre de présents : 23

22 (points n°2018-05-059-DR/FIN, n°2018-05-061-DR/FIN, n°2018-05-063-DR/FIN et n°2018-05-065-DR/FIN)

Nombre de pouvoirs: 6

5 (points n°2018-05-059-DR/FIN, n°2018-05-061-DR/FIN, n°2018-05-063-DR/FIN et n°2018-05-065-DR/FIN)

Nombre de votants : 29

27 (points n°2018-05-059-DR/FIN, n°2018-05-061-DR/FIN, n°2018-05-063-DR/FIN et n°2018-05-065-DR/FIN)

CONSEIL MUNICIPAL DU 29 MAI 2018

• Présentation du séjour solidaire au Maroc

M. le Maire explique que le Service jeunesse est à l'initiative d'un séjour au Maroc à caractère solidaire qui a eu lieu au mois d'avril dernier et durant lequel 15 jeunes tarnosiens ont contribué à la réhabilitation d'un établissement scolaire.

Il souligne également l'implication de M. Rodolphe Aja, élu délégué au jumelage et à la solidarité internationale, qui, à l'occasion d'un Bureau municipal, a présenté un compte-rendu du séjour.

Il rajoute que la municipalité a à cœur de défendre le service public local et notamment le service jeunesse qui travaille dans l'intérêt des jeunes ou d'autres services qui œuvrent pour l'intérêt de tous les habitants.

Mme Dufau présente le groupe de jeunes présents au Conseil municipal qui ont participé à ce séjour et notamment Kaoutar Moussaoui, la Présidente de la junior association « Tarnos solid'Action », créée à l'occasion de ce voyage.

Elle présente également les animateurs qui ont encadré et aidé à l'organisation de ce voyage : Léa Saincet, Simon Betbeder et Rachid Taha.

Elle remercie les jeunes pour leur investissement durant plusieurs mois. Elle précise qu'ils ont fait preuve d'une grande mobilisation à travers plusieurs actions de financement. Elle dresse un bilan qu'elle qualifie de payant au regard des nombreuses sources d'apprentissage et de rencontre qu'a permis ce voyage.

Elle indique que les objectifs liés à la solidarité et à la découverte du pays et de son patrimoine ont été atteints.

M. Aja rajoute qu'au départ ce projet avait pour but d'aider une association locale mais qu'au final, il a aussi beaucoup bénéficié aux jeunes tarnosiens.

Kaoutar Moussaoui remercie l'ensemble des partenaires et notamment la Municipalité et les animateurs du service Jeunesse. Elle explique que ce projet leur a beaucoup apporté et qu'ils ont pris conscience de la chance qu'ils ont eu de le mener à bien. Elle rappelle la devise de l'association : « S'unir pour mieux agir, ensemble tout est possible ».

Mme Dufau indique que, le 29 juin prochain, une soirée est organisée à la Mairie afin de présenter le séjour aux familles.

Diffusion d'un film retraçant les moments forts du séjour (prochainement disponible sur le site Internet de la ville).

Kaoutar Moussaoui offre un cadeau à M. le Maire de la part de l'association marocaine « Dar Al Amal »

Procès verbal de la séance du 27 mars 2018

Sur le rapport présenté par Monsieur Lespade, Maire,

Vote : 29

Pour : 29

Le Conseil municipal,

APPROUVE le procès verbal de la séance du 27 mars 2018

Décisions prises par délégation

N°	DATE	OBJET	CONTENU	MONTANT
130	02/03	Attribution marché 17TX042 - Aménagement de la place publique A.VIRO	Marché relatif à l'aménagement de la place publique Alexandre Viro avec les sociétés COLAS Sud Ouest (voirie et réseaux divers), Duhalde Bâtiments TP (démolition et génie civil) et Guichard (espaces verts)	Montant total TTC : 836 380,01 €
131	05/03	Location salle de reunion pole de cooperation	Location d'une salle de réunion au Pôle de coopération dans le cadre d'une formation organisée par la Ville	A titre gratuit
132	06/03	prêt de salle la loco 31-03	Mise à disposition d'une salle municipale – Association La Locomotive	A titre gratuit
133	06/03	prêt de salle SICSBT 31-03	Mise à disposition d'une salle municipale - SICSBT	A titre gratuit
134	06/03	prêt de matériel leliege 18-05	Mise à disposition de matériel municipal – Mme Leliege	A titre gratuit
135	06/03	prêt de salle fcpj JM et OD 30-03	Mise à disposition d'une salle municipale – FCPE écoles Jean Mouchet et Odette Duboy	A titre gratuit
136	06/03	prêt de salle UL CGT 28 et 29 mars	Mise à disposition d'une salle municipale – Union Locale CGT	A titre gratuit
137	06/03	prêt de salle thorez ermend bonnal 25-03	Mise à disposition d'une salle municipale – Choeur Ermend Bonnal	A titre gratuit
138	06/03	prêt de salle église des forges ermend bonnal 25-03	Mise à disposition de l'Église des Forges – Choeur Ermend Bonnal	A titre gratuit
139	06/03	prêt de salle parti de gauche 23-03	Mise à disposition d'une salle municipale – parti de Gauche	A titre gratuit
140	06/03	prêt de salle club ornithologique 27-04 25-05 29-06	Mise à disposition d'une salle municipale – Association Club ornithologique	A titre gratuit
141	06/03	prêt de salle Mandela cyclo club tarnosien 25-03	Mise à disposition d'une salle municipale – Association Cyclo Club Tarnosien	A titre gratuit
142	06/03	prêt de salle cyclo club 22-07	Mise à disposition d'une salle municipale – Association Cyclo Club Tarnosien	A titre gratuit

N°	DATE	OBJET	CONTENU	MONTANT
143	06/03	prêt salle vct 2-03	Mise à disposition d'une salle municipale – Association Vélo Club de Tarnos	A titre gratuit
144	06/03	prêt de salle sicsbt danse echasse 10-03	Mise à disposition d'une salle municipale – SICSBT section Danse échasses	A titre gratuit
145	06/03	prêt de salle ALTB 16-03	Mise à disposition d'une salle municipale – Association Laïque Tarnos Barthes	A titre gratuit
146	06/03	prêt de salle FNACA 17-03	Mise à disposition d'une salle municipale – Fédération Nationale des Anciens Combattants en Algérie	A titre gratuit
147	06/03	prêt de salle resto du coeur 21-03	Mise à disposition d'une salle municipale – Association Les Resto du Coeur	A titre gratuit
148	06/03	prêt de matériel cgr 6-03	Mise à disposition de matériel municipal – Mega CGR Tarnos	A titre gratuit
149	06/03	prêt de salle chantadour 3-03	Mise à disposition d'une salle municipale – Chorale Chantadour	A titre gratuit
150	08/03	adhésion 2018 reseau AGORES	Renouvellement de l'adhésion au réseau AGORES pour 2018	200,00 € TTC
151	09/03	action en justice et représentation par un avocat instance 1800389-2	Action en justice et représentation par un avocat afin de défendre les intérêts de la Commune dans l'instance n°1800389-2	
152	09/03	Convention d'honoraire : assistance juridique SCP BOUYSSOU et associés	Convention d'honoraires avec la SCP Bouyssou et associés dans le cadre de l'assistance juridique pour l'instance n°1800389-2	Forfait horaire : 264,00 € TTC + frais de représentation à l'audience si nécessaire
153	12/03	Convention de formaton - Xavier DUBOUCH IC3C - Formation "Manager à la Ville de Tarnos"	Convention avec l'organisme Xavier Dubouch IC3C dans le cadre de l'organisation de la formation « Manager à la Ville de Tarnos »	4 200,00 € TTC
154	12/03	Convention de formation à Madame Claire CAILLAUD SAURA à Formation « Manager à la Ville de Tarnos »	Convention avec Mme Caillaud Saura dans le cadre de l'organisation de la formation « Manager à la Ville de Tarnos »	4 200,00 € TTC
155	13/03	Contrat d'occupation du domaine public - CMAC - F5	Mise à disposition d'un logement municipal auprès de la Gendarmerie Départementale des Landes dans le cadre de l'accueil de réservistes	A titre gratuit

N°	DATE	OBJET	CONTENU	MONTANT
156	14/03	Prêt de matériel Squash de l'Adour	Mise à disposition de matériel municipal – Squash Club de l'Adour	A titre gratuit
157	14/03	Prêt de matériel VCT	Mise à disposition de matériel municipal – Association Vélo Club Tarnosien	A titre gratuit
158	15/03	Prêt de salle Cadence Forme	Mise à disposition d'une salle municipale – Association Cadence Form	A titre gratuit
159	16/03	DVCS - Jean Francois Zygel - 13/07/2018	Contrat avec Enzo Productions dans le cadre de la prestation de Jean-François Zygel	4 747,50 €
160	16/03	conv prestation service Courant d'être/3 avril/groupe prévention	Convention avec l'association Courant d'Être dans le cadre d'une animation sur le thème du harcèlement	270,00 €
161	19/03	prêt de salle consulat sénégal 25-03	Mise à disposition d'une salle municipale – Consulat Général du Sénégal	A titre gratuit
162	19/03	prêt de matériel comité des fêtes 30-03	Mise à disposition de matériel municipal – Comité des Fêtes	A titre gratuit
163	19/03	prêt de salle couleurs des îles 2-04	Mise à disposition d'une salle municipale – Association Couleurs des Îles	A titre gratuit
164	19/03	prêt de salle acca 26-03	Mise à disposition d'une salle municipale – Association Communale de Chasse Agréée	A titre gratuit
165	19/03	prêt de salle océan aquitaine 12-04	Mise à disposition d'une salle municipale – Agence Océan Aquitaine	A titre gratuit
166	19/03	prêt de matériel cgr 27-03	Mise à disposition de matériel municipal – Mega CGR Tarnos	A titre gratuit
167	19/03	prêt de salle IEN 2-05	Mise à disposition d'une salle municipale – Inspection de l'Éducation Nationale, circonscription de Tyrosse Côte Sud	A titre gratuit
168	19/03	prêt de salle rallye des deux étangs 23-03	Mise à disposition d'une salle municipale – Association Rallye des deux étangs	A titre gratuit
169	19/03	Prêt de véhicule AST Foot 25.03.18	Mise à disposition d'un véhicule municipal – AST Foot	A titre gratuit
170	21/03	DVCS - Saison culturelle - Week end danse - 08.04.18	Contrat avec la compagnie Illicite Bayonne dans le cadre de la prestation de M. Fabio Lopez à l'Église des Forges	2 000,00 €

N°	DATE	OBJET	CONTENU	MONTANT
171	21/03	DVCS - Médiathèque - Atelier Ostéopathie Théorique et pratique - 07.04.18	Contrat avec le cabinet Calypso dans le cadre de l'animation d'un atelier « Ostéopathie théorique et pratique »	300,00 €
172	22/03	conv prestation conference journe petite enfance/27avril médiatheque	Convention avec l'association Habitat Santé Environnement dans le cadre de l'animation d'une conférence par Mme Farbos lors de la journée Petite Enfance	A titre gratuit
173	23/03	convention utilisation salle Dous Haous RAM sept 2017 à août 2018	Mise à disposition d'une salle municipale – Relai d'Assistants Maternelles	A titre gratuit
174	26/03	Prêt de Véhicule college Tarnos 28 Mars 2018	Mise à disposition d'un véhicule municipal – Association sportive du collège Langevin Wallon	A titre gratuit
175	27/03	action en justice et représentation par un avocat Appel jugement 1701718	Action en justice et représentation par un avocat dans le cadre d'une affaire en appel du jugement n°1701718	
176	27/03	action en justice et représentation par un avocat Appel jugement 1701717	Action en justice et représentation par un avocat dans le cadre d'une affaire en appel du jugement n°1701717	
177	27/03	action en justice et représentation par un avocat Appel jugement 1701289	Action en justice et représentation par un avocat dans le cadre d'une affaire en appel du jugement n°1701289	
178	30/03	action en justice et représentation par un avocat. Instance n°18BX00468	Action en justice et représentation par un avocat dans le cadre de l'instance n°18BX00468	
179	30/03	Convention d'honoraire : assistance juridique / cabinet d'avocats RIVIERE AVOCATS ASSOCIES	Convention d'honoraires du cabinet d'avocats Rivière Avocats Associés dans le cadre de l'assistance juridique dans l'instance n°18BX00468	Honoraires forfaitaires : 3 800,00 € + 1 500,00 € si nécessité de rédaction d'un mémoire complémentaire
180	03/04	DVCS - Médiathèque - Le voyage d'orégon" - 14.04.18	Contrat avec le Théâtre du sentier dans le cadre du spectacle « Le voyage d'Orégon »	509,50 €
181	03/04	DVCS - Médiathèque - Ateliers d'illustration + expo - 18.04.18	Contrat avec M. El Fathi dans le cadre de l'organisation d'une exposition et de deux ateliers d'illustration	819,00 € + frais de déplacement et restauration

N°	DATE	OBJET	CONTENU	MONTANT
182	03/04	DVCS - Médiathèque - Atelier Fabrication d'un carnet de voyage - 13.04.18	Contrat avec Mme Blaquié dans le cadre de l'animation de deux ateliers de fabrication d'un carnet de voyage	250,00 € + frais de déplacement et restauration
183	03/04	DVCS - Médiathèque - Atelier yoga adultes - 05.05.18	Contrat avec « Espace O Yoga » dans le cadre de l'animation d'un atelier de yoga pour adultes	140,00 €
184	03/04	DVCS - Médiathèque - Table ronde Finances solidaire et habitat coopératif - 17.05.18	Contrat avec M. Lasaygues dans le cadre de l'organisation d'une table ronde « Finances solidaires et habitat coopératif »	Frais de déplacement
185	03/04	DVCS - Médiathèque - Animations réalité virtuelle - 21.04.18	Contrat avec M. Bérard dans le cadre de l'organisation d'une journée d'animation en réalité virtuelle	750,00 €
186	03/04	DVCS - Animations sportives - Course de vaches pour Festival Jeune - 12.05.18	Contrat avec la Ganaderia SARL DARGELOS dans le cadre de l'animation des courses de vaches lors du festival jeunes	1 500,00 €
187	06/04	prêt de salle ast foot 15-04	Mise à disposition d'une salle municipale – AST Foot	A titre gratuit
188	06/04	prêt de salle couleurs des iles 14-04	Mise à disposition d'une salle municipale – Association Couleurs des Iles	A titre gratuit
189	06/04	prêt de salle pcf 30-04 et 1er-05	Mise à disposition d'une salle municipale – Parti Communiste Français	A titre gratuit
190	06/04	prêt de salle bts 15-04	Mise à disposition d'une salle municipale – Boucau Tarnos Stade	A titre gratuit
191	06/04	prêt de salle essor basque 20-04	Mise à disposition d'une salle municipale – Essor Cycliste Basque	A titre gratuit
192	06/04	prêt de salle la fournaises 22-04	Mise à disposition d'une salle municipale – Association La Fournaise 974	A titre gratuit
193	06/04	prêt de matériel gourdon 28-04	Mise à disposition de matériel municipal – M. Gourdon	A titre gratuit
194	06/04	prêt de salle altb 2 et 13-04	Mise à disposition d'une salle municipale – Association Laïque Tarnos Barthes	A titre gratuit
195	06/04	prêt de salle cos 6-04	Mise à disposition d'une salle municipale – Comité d'Oeuvres Sociales	A titre gratuit
196	06/04	prêt de salle don du sang 7 mai et 11 juillet	Mise à disposition d'une salle municipale – Association pour le don de sang	A titre gratuit

N°	DATE	OBJET	CONTENU	MONTANT
197	06/04	prêt de salle la loco 16-04	Mise à disposition d'une salle municipale – Association La Locomotive	A titre gratuit
198	06/04	prêt de salle acca 9 et 21-04	Mise à disposition d'une salle municipale – Association Communale de Chasse Agréée	A titre gratuit
199	06/04	prêt de matériel aeolia 9-04	Mise à disposition d'une salle municipale – Association Aéolia	A titre gratuit
200	06/04	prêt de salle pcf 18-04	Mise à disposition d'une salle municipale – Parti Communiste Français	A titre gratuit
201	06/04	prêt de salle annick dupret 7-04	Mise à disposition d'une salle municipale – Mme Dupret	A titre gratuit
202	06/04	prêt de salle nexity 17-05	Mise à disposition d'une salle municipale – Agence Nexity	A titre gratuit
203	06/04	prêt de salle boxe française 9-06	Mise à disposition d'une salle municipale – SICSBT Boxe française	A titre gratuit
204	06/04	prêt de salle artp rando sante 4-04	Mise à disposition d'une salle municipale – Association Randonnée Tourisme Pédestre	A titre gratuit
205	06/04	annulation salle hand ball 8-04	Annulation de la décision n° 2018/119	
206	06/04	prêt de salle annuelle couleurs des iles	Mise à disposition annuelle d'une salle municipale – Association Couleurs des Iles	A titre gratuit
207	06/04	Renouvellement de l'adhésion RFVE pour 1 année 2018	Renouvellement de l'adhésion au Réseau Français des Villes Educatrices pour l'année 2018	285,00 €
208	09/04	TREC Prêt de salle Poueymidou	Mise à disposition d'une salle municipale – Association TREC	A titre gratuit
209	10/04	convention prêt salle Dous Haous AAFS	Mise à disposition d'une salle municipale – Association d'Aide Familiale et Sociale	A titre gratuit
210	10/04	convention partenariat Couples et Familles groupe prévention	Convention de partenariat avec l'association Couples et Familles dans le cadre d'interventions auprès des élèves de 5ème du Collège Langevin Wallon sur le thème du harcèlement et des réseaux sociaux	500,00 €

N°	DATE	OBJET	CONTENU	MONTANT
211	11/04	convention partenariat Oxo 4 mai	Convention de partenariat avec l'association OXO de Bordeaux dans le cadre d'interventions auprès des élèves du Collège Langevin Wallon et du LP Ambroise Croizat sur le thème des addictions et des réseaux sociaux	1 319,20 €
212	16/04	Adhésion 2018 au Conseil National des Villes et Villages Fleuris	Renouvellement de l'adhésion au Conseil national des Villes et Villages Fleuris pour l'année 2018	350,00 €
213	17/04	Fêtes locales - Animation repas des anciens	Contrat avec Karakoil Production dans le cadre de l'animation musicale du repas des anciens lors des fêtes locales 2018	860,00 €
214	17/04	DVCS - Saison Culturelle - Awek Blues - 02.06.18	Contrat avec l'association Atomes Productions dans le cadre du concert du groupe Awek	2 000,00 €
215	30/04	Emprunt 2018 Société générale 1 400 000 €	Réalisation d'un prêt à taux fixe de marché auprès de la Société Générale pour une durée de 20 ans dans le cadre du financement des investissements 2018	1 400 000,00 €
216	30/04	DVCS - Fêtes locales - convention prêt extincteurs	Mise à disposition d'extincteurs lors des Fêtes locales – Comité des Fêtes de Tarnos	A titre gratuit
217	30/04	DVCS - Fêtes locales - Convention croix rouge	Conventions avec la Croix Rouge Française dans le cadre de la mise en place d'un dispositif préventif de secours lors des Fêtes locales	1 660,00 € + Frais de déplacement
218	30/04	DVCS - Fêtes locales - Convention prêt de matériel Casetas	Conventions de prêt de petit matériel avec les diverses associations participant aux casetas lors des Fêtes locales	A titre gratuit
219	30/04	Attribution marché n°18FS11 - Fourniture petit matériel et vaisselle pour la Cuisine Centrale et la restauration scolaire	Marché relatif à la fourniture de petit matériel et de vaisselle pour la Cuisine Centrale et la restauration scolaire avec la sté Comptoir de Bretagne	Montant maximum : 24 000,00 € HT
220	03/05	prêt de salle GIE GECOSOL 14-05	Mise à disposition d'une salle municipale – Agence GIE GE CO SOL Aquitaine	A titre gratuit
221	03/05	prêt de salle rencontre et amitié 5 et 6-05	Mise à disposition d'une salle municipale – Association Rencontre et Amitié	A titre gratuit

N°	DATE	OBJET	CONTENU	MONTANT
222	03/05	prêt de matériel mairie st andré de seignanx 2-08	Mise à disposition de matériel municipal – Mairie de St André de Seignanx	A titre gratuit
223	03/05	prêt de salle habitat eco action 27-04	Mise à disposition d'une salle municipale – SCIC Habitat Eco Action	A titre gratuit
224	03/05	prêt de salle sel 13-05	Mise à disposition d'une salle municipale – Association SEL	A titre gratuit
225	03/05	prêt de salle defoly 30-05	Mise à disposition d'une salle municipale – Agence Defoly	A titre gratuit
226	03/05	prêt de salle bazaröide CCSBT 26-05	Mise à disposition d'une salle municipale – Centre culturel et social Boucau et Tarnos – Section Bazaröide	A titre gratuit
227	03/05	prêt de salle Resto du coeur 25-05	Mise à disposition d'une salle municipale – Association Resto du coeur	A titre gratuit
228	03/05	prêt de salle choeur ermend bonnal 12-05	Mise à disposition d'une salle municipale – Choeur Ermend Bonnal	A titre gratuit

2018-05-057-DGS – Désignation d'un Président de séance pour l'adoption des comptes administratifs 2017

Sur le rapport présenté par Monsieur Lespade , Maire

Vote: 29

Pour: 29

Le Conseil municipal,

DESIGNE Mme Isabelle Nogaro comme Présidente de séance du Conseil municipal du 29 mai 2018 pour les délibérations relatives à l'adoption des comptes administratifs 2017 de la Commune, de la Mission d'Action Culturelle, du lotissement Bertin et du Pôle de services Jean Bertin.

M. le Maire indique qu'en l'absence de l'adjoint aux Finances, M. Perret, souffrant, c'est M. Dubert, adjoint, membre de la commission Finances qui procédera à la présentation des comptes administratifs et des comptes de gestion.

2018-05-058-DR/FIN – Budget Commune – Compte de gestion 2017

Sur le rapport présenté par Monsieur Dubert , Maire adjoint

Vote: 29

Pour: 28

Abstention : 1 (Mme Faure)

Le Conseil municipal,

DECLARE que le compte de gestion dressé pour l'exercice 2017 par le receveur, visé et certifié par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part.

M. Dubert présente un diaporama reprenant la note de synthèse des comptes administratifs 2017 de la Commune, de la Mission d'action Culturelle, du lotissement Bertin et du Pôle de services Jean Bertin (Note disponible sur le site Internet de la Ville à l'adresse suivante : <http://www.ville-tarnos.fr/conseils-municipaux-de-2018>)

M. Dubert remercie la Direction Générale des Services et le service des Finances pour leur travail et notamment le fait de rendre accessible à tous les finances locales.

2018-05-059-DR/FIN – Budget Commune – Compte administratif 2017

Sur le rapport présenté par Monsieur Dubert , Maire adjoint

M. Gonzales lit la déclaration suivante :

**Conseil municipal du 29 mai 2018
Compte administratif
Christian Gonzales**

Monsieur le Maire, chers collègues,

Le compte administratif rend parfaitement compte de notre budget 2017. Un budget, comme vient de fort bien le souligner notre collègue Francis DUBERT, frappé par la baisse violente des dotations d'État et plus particulièrement par celle de la Dotation globale de fonctionnement. En quatre exercices, elle est passée de 1,6 million d'euros à 325 000 euros, soit une perte de près de 1,3 million d'euros. Quand nous nous élevons contre ce véritable hold-up, l'opposition « macroniste » au sein de cette assemblée pousse des cris d'orfraie, applaudissant même l'État quand celui-ci tente de nous bâillonner, en nous enjoignant de retirer une simple banderole dénonçant cette situation injuste faite à notre commune.

Cette année, le président des riches et sa majorité parlementaire, ont décidé de nous réduire encore la Dotation Globale de Fonctionnement de 90 000 euros, et ce pour compenser la fin de l'ISF et autres cadeaux aux plus fortunés ! Alors que M. Le Préfet a affirmé devant l'assemblée de Maires des Landes qu'il n'y aurait plus de baisse. 235 000 euros, c'est ce qu'il nous reste de DGF. Une misère ! 85 % de notre DGF nous auront donc été supprimés en cinq ans.

Et pourtant, les charges que nous a déléguées l'État, justifiant, il est bon de le rappeler, la DGF, n'ont, quant à elles, pas fondu comme neige au soleil ! Bien au contraire ! 2018 aura vu une nouvelle énième mission imposée à notre ville : l'enregistrement des PACS. À cela s'est ajoutée aussi pour nous l'obligation d'enregistrer les demandes des passeports biométriques pour les administrés des communes environnantes... Ce sont des centaines de citoyens nouveaux, sans lien donc avec Tarnos, que nous devons accueillir désormais en mairie... Et ce, vous l'avez compris, avec des moyens toujours en recul.

Si on ajoute le manque à gagner des recettes fiscales des entreprises tarnosiennes versées à la Communauté de communes, ce sont 10 millions d'euros en moins dans le budget communal sur l'ensemble de ce mandat. Imaginez ce que nous aurions pu faire avec cette somme équivalent à deux équipements aquatiques, et je ne prends pas cet exemple au hasard.

Ce scandale dont sont victimes les Tarnosiens, permettez-moi de vous le dire, Mesdames et Messieurs les représentants des groupes Alternance 2014 et Tarnos pour Tous, soutiens locaux au Gouvernement et au député de la circonscription, on aurait aimé qu'ils vous émeuvent quelque peu. Il n'en est rien. Et c'est fort pitoyable, sachez-le ! Malgré tout, nous continuons de développer la commune dans ce que l'on a appelé « le paradoxe tarnosien ». Une ville en mouvement malgré les difficultés financières.

Monsieur le Maire se retire, Madame Nogaro prend la présidence

Vote: 27

Pour: 26

Abstention : 1 (Mme Faure)

M. le Maire sort de la salle et ne prend pas part au vote

Le Conseil municipal,

PROPOSE de fixer comme suit les résultats des différentes sections budgétaires :

	Résultat 2016	Part affecté à l'investissement	Mandats 2017	Titres 2017	Résultat 2017
Investissement	270 362,10		4 948 283,04	6 611 473,26	1 933 552,32
Fonctionnement	1 736 654,00	-1 730 000	20 977 994,00	22 537 132,51	1 565 792,51
Totaux	2 007 016,10	-1 730 000	25 926 277,04	29 148 605,77	3 499 344,83

APPROUVE l'ensemble de la comptabilité d'administration soumise à son examen.

DECLARE toutes les opérations de l'exercice 2017 définitivement closes et les crédits annulés.

Monsieur le Maire reprend la Présidence

2018-05-060-DR/FIN – Budget Mission d'Action Culturelle – Compte de gestion 2017

Sur le rapport présenté par Monsieur Dubert , Maire adjoint

Vote: 29

Pour: 29

Le Conseil municipal,

DECLARE que le compte de gestion de la Mission d'Action Culturelle dressé pour l'exercice 2017 par le receveur, visé et certifié par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part.

2018-05-061-DR/FIN – Budget Mission d'Action Culturelle – Compte administratif 2017

Sur le rapport présenté par Monsieur Dubert , Maire adjoint

Monsieur le Maire se retire, Madame Nogaro prend la présidence

Vote: 27

Pour: 27

M. le Maire sort de la salle et ne prend pas part au vote

Le Conseil municipal,

PROPOSE de fixer comme suit les résultats des différentes sections budgétaires:

	Résultat 2016	Mandats 2017	Titres 2017	Résultat 2017
Fonctionnement	7,72	102 595,14	102 604,00	16,58
Totaux	7,72	102 595,14	102 604,00	16,58

APPROUVE l'ensemble de la comptabilité d'administration soumise à son examen.

DECLARE toutes les opérations de l'exercice 2017 définitivement closes et les crédits annulés.

Monsieur le Maire reprend la Présidence

2018-05-062-DR/FIN – Budget Lotissement Bertin – Compte de gestion 2017

Sur le rapport présenté par Monsieur Dubert , Maire adjoint

M. le Maire souhaite préciser que peu de communes peuvent se prévaloir d'avoir mené autant d'actions sur le plan du développement économique. Il fait part aux élus de la visite de M. le Préfet et explique que ce dernier était impressionné par les projets de Safran Helicopter Engines et du Laminoir des Landes.

M. le Maire revient sur les propos de M. Gonzales et insiste sur le paradoxe tarnosien puisque, malgré le fait que l'État coupe les vivres aux Collectivités, Tarnos réussit à avoir des projets de grande dimension économique.

Vote: 29

Pour: 29

Le Conseil municipal,

DECLARE que le compte de gestion du Lotissement Bertin dressé pour l'exercice 2017 par le receveur, visé et certifié par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part.

2018-05-063-DR/FIN – Budget Lotissement Bertin – Compte administratif 2017

Sur le rapport présenté par Monsieur Dubert , Maire adjoint

Monsieur le Maire se retire, Madame Nogaro prend la présidence

Vote: 27

Pour: 27

M. le Maire sort de la salle et ne prend pas part au vote

Le Conseil municipal,

PROPOSE de fixer comme suit les résultats des différentes sections budgétaires:

	Résultat 2016	Part affecté à l'investissement	Mandats 2017	Titres 2017	Résultat 2017
Investissement	-222 196,57		623 526,31	845 722,88	0,00
Fonctionnement	0,00		848 382,36	868 301,71	19 919,35
Totaux	-222 196,57		1 471 908,67	1 714 024,59	19 919,35

APPROUVE l'ensemble de la comptabilité d'administration soumise à son examen.

DECLARE toutes les opérations de l'exercice 2017 définitivement closes et les crédits annulés.

Monsieur le Maire reprend la Présidence

2018-05-064-DR/FIN – Budget Pôle de services – Compte de gestion 2017

Sur le rapport présenté par Monsieur Dubert , Maire adjoint

M. le Maire explique qu'il y a eu d'importants travaux sur la partie restauration de l'Eole mais que cette rénovation était nécessaire au vu de l'activité du restaurant et de l'âge des locaux, inaugurés en 2006.

Vote: 29
Pour: 28
Abstention : 1 (Mme Faure)

Le Conseil municipal,

DECLARE que le compte de gestion du Pôle des Services dressé pour l'exercice 2017 par le receveur, visé et certifié par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part.

2018-05-065-DR/FIN – Budget Pôle de services – Compte administratif 2017

Sur le rapport présenté par Monsieur Dubert , Maire adjoint

Monsieur le Maire se retire, Madame Nogaro prend la présidence

Vote: 27
Pour: 27
M. le Maire sort de la salle et ne prend pas part au vote

Le Conseil municipal,

PROPOSE de fixer comme suit les résultats des différentes sections budgétaires:

	Résultat 2016	Part affecté à l'investissement	Mandats 2017	Titres 2017	Résultat 2017
Investissement	-10 605,96		364 363,99	209 101,40	-165 868,55
Fonctionnement	10 742,65	-10 742,65	333 077,20	520 423,45	187 346,25
Totaux	136,69	-10 742,65	697 441,19	729 524,85	21 477,70

APPROUVE l'ensemble de la comptabilité d'administration soumise à son examen.

DECLARE toutes les opérations de l'exercice 2017 définitivement closes et les crédits annulés.

Monsieur le Maire reprend la Présidence

M. Dubert procède à une présentation détaillée des annexes de la note de synthèse des comptes administratifs et notamment les actions de formation des élus.

M. le Maire ouvre le débat sur la formation des élus. Il précise que les crédits n'ont pas été utilisés, faute de temps selon plusieurs élus qui s'expriment alors. Pour M. le Maire cela pose la question du statut de l'élu.

M. le Maire referme le débat.

2018-05-066-DGS – Bilan des acquisitions et cessions immobilières 2017

Sur le rapport présenté par Monsieur Dubert , Maire adjoint

Vote: 29

Pour: 29

Le Conseil municipal,

PREND ACTE du bilan des acquisitions et cession des biens 2017

DIT que ce bilan sera annexé au compte administratif de l'année 2017

2018-05-067-DEEJ – Tarification des services

Sur le rapport présenté par Madame Dufau , Maire adjointe

Mme Dufau indique que la version distribuée sur les tables se substitue au projet de délibération envoyé dans le dossier par voie postale. Elle précise que cette nouvelle version vise à intégrer les demandes de la CAF des Landes sur les tarifs des animations sportives.

Vote: 29

Pour: 29

Le Conseil municipal,

FIXE les tarifs des animations sportives ainsi qu'il suit à compter du 1^{er} avril 2018

FIXE les autres tarifs ainsi qu'il suit à compter du 9 juillet 2018

DIT que le transport scolaire et les parcours éducatifs (TAP) sont gratuits

x RESTAURATION SCOLAIRE

La restauration scolaire est assurée par la cuisine centrale municipale.

Les repas sont produits tous les jours pour être livrés dans les différents restaurants satellites.

Le tarif s'établit en fonction du quotient familial établi par la CAF au 1^{er} janvier de l'année.

Un tarif, majoré de 30 %, est prévu pour les repas consommés sans réservation.

Conformément au règlement intérieur de la restauration scolaire, les repas doivent être réservés par les familles au moins 15 jours avant la consommation, délai ramené à 4 jours pour la restauration du centre de loisirs (mercredi et vacances scolaires).

Activité	Quotient Familial (CAF)	Tarifs	Tarifs majorés	Tarifs PAI	Repas froids
Restauration scolaire	0 < QF < 620	1,00 €	1,30 €	0,52 €	0,50 €
	620,01 < QF < 905	2,00 €	2,60 €	1,05 €	1,00 €
	905,01 < QF < 1200	2,80 €	3,64 €	1,47 €	1,40 €

	1200,01 < QF < 1500	3,10 €	4,03 €	1,63 €	1,55 €
	1500,01 < QF < 1800	3,60 €	4,68 €	1,89 €	1,80 €
	QF > 1800,01	4,10 €	5,33 €	2,15 €	2,05 €

× **ACCOMPAGNEMENT A LA SCOLARITE**

L'accompagnement à la scolarité est un service destiné aux enfants fréquentant les classes de CP au CM2.

Ce dispositif est un ensemble d'actions visant à offrir au côté des écoles, l'appui et les ressources dont l'enfant a besoin pour réussir à l'école.

Les séances se font en deux temps (aide aux devoirs / méthodologie et projet culturel) et les parents sont tenus d'être présents à chaque séance pour environ ¼ d'heure.

Activité	Tarif
Accompagnement à la scolarité	0,50 € la séance

× **ACCUEIL DE LOISIRS**

L'accueil de loisirs sans hébergement (ALSH) pour les petits Tarnosiens de 3 à 10 ans fait l'objet d'une délégation de service public. Il permet aux enfants de bénéficier de l'accueil périscolaire matin et soir et du centre de loisirs des mercredis après-midi et des vacances scolaires.

L'accueil de loisirs jeunesse (11 – 17 ans) est animé par les services jeunesse et sport de la commune.

→ **ACCUEIL PÉRISCOLAIRE**

Adhésion : 5,00 € / année scolaire

Facturation complémentaire à partir de 16h30

Activité	Quotient Familial (CAF)	Allocataire CAF		Non allocataire	
		Matin ou Soir	Matin et Soir	Matin ou Soir	Matin et Soir
Accueil périscolaire à partir de 16h30	0 < QF < 620	0,98 €	1,65 €	1,13 €	2,06 €
	620,01 < QF < 905	0,98 €	1,65 €	1,13 €	2,06 €
	905,01 < QF < 1200	1,03 €	1,75 €	1,13 €	2,06 €
	1200,01 < QF < 1500	1,03 €	1,75 €	1,24 €	2,27 €
	1500,01 < QF < 1800	1,13 €	1,85 €	1,24 €	2,27 €
	QF > 1800,01	1,13 €	1,85 €	1,24 €	2,27 €

→ CENTRE DE LOISIRS 3 – 10 ANS

Activité	Quotient Familial (CAF)	Mercredi (+ repas)	1/2 journée sans repas	Journée
Régime général CAF Tarnosien	0 < QF < 620	5,50 €	4,00 €	7,00 €
	620,01 < QF < 905	6,30 €	4,20 €	7,20 €
	905,01 < QF < 1200	7,00 €	4,75 €	8,00 €
	1200,01 < QF < 1500	7,55 €	5,20 €	8,55 €
	1500,01 < QF < 1800	9,20 €	6,35 €	10,20 €
	1800,01 < QF < 2300	14,80 €	11,10 €	15,80 €
	QF > 2300	16,10 €	13,00 €	17,50 €
Régime général CAF Non Tarnosien	0 < QF < 620	6,50 €	4,50 €	8,50 €
	620,01 < QF < 905	6,70 €	4,70 €	8,60 €
	905,01 < QF < 1200	7,25 €	5,25 €	8,80 €
	1200,01 < QF < 1500	8,05 €	5,75 €	10,50 €
	1500,01 < QF < 1800	10,10 €	6,85 €	13,50 €
	1800,01 < QF < 2300	15,30 €	11,60 €	16,60 €
	QF > 2300	16,60 €	14,00 €	19,60 €
Hors régime général CAF	0 < QF < 620	9,50 €	7,50 €	10,80 €
	620,01 < QF < 905	10,35 €	8,35 €	13,30 €
	905,01 < QF < 1200	10,35 €	8,35 €	14,10 €
	1200,01 < QF < 1500	11,00 €	9,10 €	17,00 €
	1500,01 < QF < 1800	11,55 €	9,30 €	17,50 €
	1800,01 < QF < 2300	15,70 €	13,00 €	21,20 €
	QF > 2300	17,60 €	15,00 €	22,60 €

*ATL déductible du tarif (QF < 723)

Certaines animations, qui nécessitent l'intervention d'un prestataire, pourront faire l'objet d'une tarification complémentaire, venant s'ajouter au prix de journée et de demi-journée. Ces dernières, qui nécessitent l'intervention de prestataire, auront un coût pouvant varier entre 1 et 4 euros.

Des séjours sont également organisés dont les tarifs sont fixés à la rubrique SÉJOURS.

→ ACCUEIL DE LOISIRS 11-17 ANS

Le pôle jeunesse propose un accueil de loisirs sans hébergement pour les jeunes tarnosiens de 11 à 17 ans.

L'inscription s'effectue sur la base d'une adhésion annuelle qui couvre une année scolaire et qui permet aux jeunes Tarnosiens d'accéder à des activités gratuitement tout au long de l'année.

Font toutefois l'objet d'une tarification les activités en extérieur.

Activité	Tarifs
Adhésion annuelle Accueil de loisirs sans Hébergement pour les 11-17 ans*	8,00 €
Animation extérieure sans prestation	4,00 €
Animation extérieure avec prestation	9,00 €

Des séjours sont également organisés dont les tarifs sont fixés à la rubrique SÉJOURS.

x ANIMATIONS SPORTIVES

Le service des animations sportives organise des temps d'activités sportives à divers moments de l'année.

La tarification des activités se fait selon le quotient familial.

Activité	Quotient familial CAF	Tarifs
Ecole des sports (année scolaire)		30,00 €
Sport Adultes (année scolaire)		30,00 €
Sport Seniors * (année scolaire)		30,00 €
Carte annuelle tennis municipal (année scolaire)		20,00 €
ALSH Matinée sport (petites vacances scolaires)	0 < QF < 723	5,00 €
	723,01 < QF	6,00 €
	Non allocataire	7,00 €
	Sortie sans prestation	4,00 €
	Sortie avec prestation	9,00 €
ALSH Sport vacances	0 < QF < 449	12,00 €
	449,01 < QF < 723	12,00 €
	Allocataire sans ATL QF > 723	12,50 €
	Non allocataire tarnosien QF < 723	13,00 €
	Non allocataire tarnosien QF > 723	13,50 €
	Non tarnosien QF < 723	16,00 €
	Non tarnosien QF > 723	20,00 €
		+ 25,00 € supplément surf

Des séjours sportifs sont également organisés dont les tarifs sont fixés à la rubrique SÉJOURS.

× **SÉJOURS**

Dans le cadre de ses activités extrascolaires, sportives et culturelles, des séjours sont organisés soit par la commune, soit par le délégataire de service public.

La tarification de ces séjours est organisée sur la base du quotient familial de la CAF.

Activité	Quotient Familial (CAF)	Tarifs			
		5 jours	4 jours	3 jours	2 jours
Séjours d'été en France Tarnosiens	0 < QF < 620*	70,00 €	56,00 €	42,00 €	28,00 €
	620,01 < QF < 905	71,00 €	57,00 €	42,00 €	28,00 €
	905,01 < QF < 1200	75,00 €	60,00 €	45,00 €	30,00 €
	1200,01 < QF < 1500	91,00 €	70,00 €	49,00 €	35,00 €
	1500,01 < QF < 1800	110,50 €	85,00 €	59,50 €	42,50 €
	1800,01 < QF < 2300	130,00 €	100,00 €	70,00 €	50,00 €
	QF > 2300	150,00 €	115,00 €	85,00 €	60,00 €
Séjours d'été en France non Tarnosiens	0 < QF < 620*	170,00 €	132,00 €	114,00 €	66,00 €
	620,01 < QF < 905	170,00 €	132,00 €	114,00 €	66,00 €
	905,01 < QF < 1200	230,00 €	180,00 €	150,00 €	90,00 €
	1200,01 < QF < 1500	230,00 €	180,00 €	150,00 €	90,00 €
	1500,01 < QF < 1800	230,00 €	180,00 €	150,00 €	90,00 €
	1800,01 < QF < 2300	230,00 €	180,00 €	150,00 €	90,00 €
	QF > 2300	240,00 €	190,00 €	160,00 €	90,00 €

*ATL déductible du tarif pour les allocataires CAF – QF < 723

Activité	Quotient Familial (CAF)	Tarifs Tarnosiens		Hors Tarnos	
		5 jours	4 jours	5 jours	4 jours
Séjours d'été à l'étranger	0 < QF < 620*	110,00 €	90,00 €	200,00 €	160,00 €
	620,01 < QF < 905	110,00 €	90,00 €	200,00 €	160,00 €
	905,01 < QF < 1200	150,00 €	110,00 €	240,00 €	200,00 €
	1200,01 < QF < 1500	225,00 €	170,00 €	240,00 €	200,00 €
	1500,01 < QF < 1800	240,00 €	200,00 €	280,00 €	240,00 €
	1800,01 < QF < 2300	250,00 €	210,00 €	280,00 €	240,00 €
	QF > 2300	270,00 €	230,00 €	300,00 €	260,00 €

*ATL déductible du tarif pour les allocataires CAF – QF < 723 pour les séjours organisés dans les pays européens

En cas de séjour d'été ou à l'étranger plus long, et sauf délibération spécifique, un supplément de 20 % / jour sera appliqué au tarif 5 jours

Activité	Quotient Familial (CAF)	Tarifs Tarnosiens		Tarifs Hors Tarnos	
		5 jours	4 jours	5 jours	4 jours
Séjours d'Hiver	0 < QF < 620*	105,00 €	84,30 €	400,00 €	322,00 €
	620,01 < QF < 905	108,00 €	85,00 €	400,00 €	322,00 €
	905,01 < QF < 1200	180,00 €	116,00 €	460,00 €	370,00 €
	1200,01 < QF < 1500	252,00 €	162,40 €	460,00 €	370,00 €
	1500,01 < QF < 1800	306,00 €	203,00 €	460,00 €	370,00 €
	1800,01 < QF < 2300	360,00 €	232,00 €	460,00 €	370,00 €
	QF > 2300	370,00 €	240,00 €	480,00 €	390,00 €

*ATL déductible du tarif pour les allocataires CAF pour QF < 723

X AIDES AUX FAMILLES

La municipalité, dans le cadre de sa politique d'accompagnement des familles, prévoit des aides au financement de différents séjours auxquels pourraient être amenés à participer leur(s) enfant(s).

Deux types d'aides sont possible :

- l'aide au départ en vacances : elle s'applique sur les séjours dits de loisirs durant les vacances scolaires, pour les familles ne bénéficiant pas de l'aide apportée par le Conseil Départemental des Landes (QF >905,01) ;
- l'aide au séjours pédagogiques : elle s'applique dans le cadre scolaire à l'occasion des départs organisés par les établissements scolaires

Activité	Quotient familial CAF	Montant /jour
Aide au départ en vacances	905,01 < QF < 1200	20,00 €
	1200,01 < QF < 1500	15,00 €
	1500,01 < QF < 1800	10,00 €
	QF > 1800,01	5,00 €

Activité	Montant
Aide au financement des séjours dits pédagogiques	20 % de la participation familiale plafonné à 100,00 €

2018-05-068-DEEJ – Convention avec la CAF dans le cadre de l'utilisation de l'espace « Consultation du Dossier Allocataire par le Partenaire » (CDAP)

Sur le rapport présenté par Madame Dufau , Maire adjointe

Vote: 29

Pour: 29

Le Conseil municipal,

AUTORISE Monsieur le Maire à signer avec la CAF des Landes la convention d'accès à l'espace sécurisé « Mon compte partenaire » et le contrat de service pris en application de ladite convention ainsi que les annexes correspondantes.

2018-05-069-DEEJ – Convention avec la CAF des Landes – Prestation de Service Unique

Sur le rapport présenté par Madame Baulon , Maire adjointe

Vote: 29

Pour: 29

Le Conseil municipal,

AUTORISE Monsieur le Maire à signer avec la CAF des Landes la convention 2018-2021 d'objectifs et de financement pour les trois structures petite enfance de la ville dans le cadre de la Prestation de Service Unique (PSU)

2018-05-070-DEEJ – Association d'Aide Familiale et Sociale (AAFS) – Convention financière

Sur le rapport présenté par Madame Baulon , Maire adjointe

Vote: 29

Pour: 29

Le Conseil municipal,

APPROUVE la convention d'objectifs à intervenir avec l'Association d'Aide Familiale et Sociale prévoyant une contribution de la commune pour l'année 2018 à hauteur de 92 166,50 €.

AUTORISE Monsieur le Maire à signer cette convention.

2018-05-071-DVCS – Saison culturelle et festival Jazz en Mars – Demande de subvention auprès du Conseil départemental des Landes

Sur le rapport présenté par Monsieur Hervelin , Maire adjoint

Vote: 29

Pour: 29

Le Conseil municipal,

SOLLICITE une subvention auprès du Conseil Départemental des Landes d'un montant de 4 500€ soit 5,57% du budget global de la saison culturelle.

AUTORISE Monsieur le Maire à entreprendre les démarches nécessaires et à signer tous actes et pièces se rapportant à la présente délibération.

2018-05-072-DAP – Convention pour l'enlèvement des déchets échoués entre les deux digues – Renouvellement de la participation financière

Sur le rapport présenté par Monsieur Lapébie , Maire adjoint

M. Lapébie indique qu'une étude va être menée sur le bois ramassé afin de savoir s'il est possible de faire brûler ce bois sans que cela représente un danger pour la santé. Il précise que ce projet est porté par la Chambre de Commerce et d'Industrie Bayonne Pays-Basque.

Vote: 29

Pour: 29

Le Conseil municipal,

AUTORISE Monsieur le Maire à signer la convention annuelle de co-financement entre la Ville et la Chambre de Commerce et d'Industrie Bayonne Pays Basque

CONFIRME le montant maximum de la participation communale à 10 000 €.

2018-05-073-DAP – Demande de subvention pour les travaux d'arrachage de la jussie sur le site de la zone humide du Métro – Saison 2018

Sur le rapport présenté par Monsieur Lapébie , Maire adjoint

Vote: 29

Pour: 29

Le Conseil municipal,

APPROUVE le plan de financement prévisionnel de l'opération.

AUTORISE Monsieur le Maire à signer les documents futurs afférents aux demandes de subvention.

2018-05-074-DAP – Convention avec la Communauté de Communes du Seignanx pour l'aménagement de la rue du 19 mars 1962 – Phase 1

Sur le rapport présenté par Madame Nogaro , Maire adjointe

M. le Maire précise qu'au delà de la répartition des travaux de voirie avec la Communauté de Communes du Seignanx, la Ville prendra en charge la réfection des impasses attenantes et l'enfouissement des réseaux.

Vote: 29

Pour: 29

Le Conseil municipal,

APPROUVE la convention jointe fixant la répartition financière de cette opération :

- Part Communauté de Communes du Seignanx = 166 768,20 € HT
- Part Commune de Tarnos = 53 589,30 € HT

APPROUVE le plan de participation de la ville de TARNOS :

- après lancement des travaux, la somme de 26 794,65 € (soit 50 % du montant estimé des dépenses)
- 3 mois après la fin des travaux, le solde défini par le DGD (détail global définitif des travaux)

AUTORISE Monsieur le Maire à signer la dite convention.

2018-05-075-DR/INF – Désignation du délégué à la protection des données mutualisé dans le cadre du règlement général pour la protection des données

Sur le rapport présenté par Madame Nogaro , Maire adjointe

Vote: 29

Pour: 29

Le Conseil municipal,

DESIGNE l'Agence Landaise Pour l'Informatique (ALPI) en tant que délégué mutualisé à la protection des données

APPROUVE les termes du contrat d'accompagnement au service du Délégué à la Protection des Données de l'Agence Landaise Pour l'Informatique (ALPI)

AUTORISE Monsieur le Maire à signer ce contrat et tous les documents nécessaires à l'exécution de cette affaire

**2018-05-076-DR/CPA – Marché de denrées alimentaires / Produits surgelés
– Avenants de transfert aux marchés de denrées alimentaires**

Sur le rapport présenté par Madame Nogaro , Maire adjointe

Vote: 29

Pour: 29

Le Conseil municipal,

APPROUVE l'avenant actant de la dissolution de la société DAVIGEL et de sa substitution par la société BRAKE France devenue SYSCO France SAS à compter du 30 avril 2018 pour le marché 17FS 22 de fourniture de denrées alimentaires lot 2 surgelés viandes, poissons et crustacés,

APPROUVE l'avenant actant de la dissolution de la société DAVIGEL et de sa substitution par la société BRAKE France devenue SYSCO France SAS à compter du 30 avril 2018 pour le marché 16FS039 de fourniture de denrées alimentaires surgelés, lot 20 « légumes et fruits »

AUTORISE M. le Maire à signer les avenants correspondants

**2018-05-077-DR/CPA – Convention avec l'Union des Groupements
d'Achats Publics (UGAP) pour la location de véhicules longue durée**

Sur le rapport présenté par Madame Nogaro , Maire adjointe

Vote: 29

Pour: 29

Le Conseil municipal,

APPROUVE la convention avec l'Union des Groupements d'Achats Publics (UGAP)

AUTORISE M. le Maire à signer la convention avec l'UGAP pour la location longue durée des véhicules particuliers et utilitaires légers

DIT que les crédits sont prévus au budget en cas de commande

2018-05-078-DR/RH – Créations de poste

Sur le rapport présenté par Madame Nogaro , Maire adjointe

Vote: 29

Pour: 29

Le Conseil municipal,

DECIDE de créer les emplois permanents suivants pour permettre d'effectuer les recrutements à venir liés à des départs ou à des mouvements de personnel :

Emploi	Quotité de travail	Catégorie	Grades de recrutement possibles
ATSEM	Temps complet	C	ATSEM ppl 2ème classe ATSEM ppl 1ère classe
Auxiliaire de puériculture	Temps complet	C	Auxiliaire puériculture ppl 2ème classe Auxiliaire puériculture ppl 1ère classe
Chargé de communication	Temps complet	C	Adjoint technique
Gestionnaire RH	Temps complet	C	Adjoint administratif
Technicien son et lumières	Temps complet	C	Adjoint technique Adjoint technique principal de 2ème cl

PRECISE que ces créations de poste se font à effectif constant et ont vocation à pourvoir des postes vacants déjà existants. Il ne s'agit pas de création de poste supplémentaire.

INDIQUE que, concernant les créations de poste liées à des recrutements à venir, celles ci sont effectuées sur les différents grades du cadre d'emplois visés afin de couvrir l'ensemble des possibilités de recrutement. Les grades non concernés par le recrutement et ne correspondant pas à des réels postes vacants seront supprimés dans le courant de l'année après avis du Comité Technique.

PRECISE que ces emplois pourront être occupés par un agent contractuel recruté à durée déterminée pour une durée maximale d'un an en cas de recherche infructueuse de candidats statutaires au vu de l'application de l'article 3-2 de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984. Sa durée pourra être prolongée, dans la limite d'une durée totale de 2 ans, lorsque, au terme d'une année, la procédure de recrutement pour pourvoir l'emploi par un fonctionnaire n'ait pu aboutir.

ADOPTE la modification du tableau des emplois 2018 ainsi proposée.

DIT que les crédits nécessaires à la rémunération et aux charges des agents nommés dans l'emploi sont inscrits au budget 2018 au chapitre prévu à cet effet. La rémunération afférente à ces emplois sera fixée conformément aux statuts particuliers correspondants augmentée du régime indemnitaire en vigueur dans la collectivité.

2018-05-079-DR/RH – Présentation du plan de formation 2018 des agents municipaux

Sur le rapport présenté par Madame Nogaro , Maire adjointe

M. le Maire indique qu'on s'achemine vers d'autres formes de formation avec une partie plus importante de formation à distance et moins de formation présentielle. Il explique que cela oblige la Ville à mettre des locaux à disposition des agents ainsi que du matériel informatique.

Il rajoute qu'à son sens, il y a des limites à ce type de formation.

Il précise également que de plus en plus de formations sont proposées autour du développement de la culture managériale et pense que c'est un terme « fourre-tout », anglicisme dont il conviendrait de se débarrasser.

Mme Dufau indique que, dans le cadre du Projet Educatif Territorial, il serait intéressant de pouvoir faire des formations avec l'ensemble des partenaires mais qu'il est très compliqué de réunir les agents de différents organismes et notamment ceux de l'Education Nationale.

Vote: 29

Pour: 29

Le Conseil municipal,

DECIDE de prendre acte du Plan de Formation 2018

DIT que les crédits nécessaires sont inscrits au budget 2018 au chapitre prévu à cet effet.

2018-05-080-DR/RH – Composition et fonctionnement du Comité Technique

Sur le rapport présenté par Monsieur Gonzales , Maire adjoint

Vote: 29

Pour: 29

Le Conseil municipal,

FIXE le nombre de représentants titulaires du personnel à 5 et en nombre égal le nombre de représentants suppléants.

DECIDE de maintenir le paritarisme numérique entre le nombre de représentants de la collectivité et celui des représentants titulaires du personnel.

DECIDE de maintenir le recueil par le Comité Technique, de l'avis des représentants de la collectivité. Dans ce cas, l'avis du CT résultera de l'avis du collège des représentants du personnel et de l'avis du collège des représentants de la collectivité.

INDIQUE que la présente délibération sera communiquée aux organisations syndicales.

2018-05-081-DR/RH – Composition et fonctionnement du Comité d'Hygiène, de Sécurité et des Conditions de Travail (CHSCT)

Sur le rapport présenté par Monsieur Gonzales , Maire adjoint

Vote: 29

Pour: 29

Le Conseil municipal,

FIXE le nombre de représentants titulaires du personnel à 5 et en nombre égal le nombre de représentants suppléants.

DECIDE de maintenir le paritarisme numérique entre le nombre de représentants de la collectivité et celui des représentants titulaires du personnel.

DECIDE de maintenir le recueil par le CHSCT, de l'avis des représentants de la collectivité. Dans ce cas, l'avis du CHSCT résultera de l'avis du collège des représentants du personnel et de l'avis du collège des représentants de la collectivité.

INDIQUE que la présente délibération sera communiquée aux organisations syndicales.

2018-05-082-DR/RH – Jury de l'Ecole Municipale de Musique

Sur le rapport présenté par Monsieur Hervelin , Maire adjoint

Vote: 29

Pour: 29

Le Conseil municipal,

DECIDE de fixer la rémunération des intervenants vacataires recrutés du jury de l'école de musique sur la base d'un forfait de 3 heures calculé par référence à l'indice majoré 347 correspondant au 1er échelon du grade d'Assistant d'Enseignement artistique principal de 2ème classe.

DIT que la rémunération des accompagnateurs extérieurs sera calculée sur le même indice de rémunération que les intervenants au prorata des heures effectivement réalisées

PRECISE que le volume horaire global 2018 sera d'environ 42h avec le recrutement de 7 intervenants extérieurs

DIT que les crédits nécessaires à la rémunération et aux charges des agents nommés dans l'emploi sont inscrits au budget 2018 au chapitre prévu à cet effet

M. le Maire indique que le bilan 2017 du chenil Birepoulet et le rapport 2017 de l'Agence de l'Eau Adour Garonne sont consultables à la Direction Générale des Services.

M. le Maire lève la séance à 22h35

Tarnos, le 8 juin 2018

Le Maire,

Jean-Marc LESPADÉ



